



Terrain constructible devenu terrain agricole

Par **jfpc01**, le **11/08/2009** à **15:11**

Bonjour,rnrnJ'ai un terrain constructible depuis 1981, et il s'est construit 2 maisons dessus. EN 1992, on a fait 2 parcelles. Mais du coup, la parcelle non construite (50 ares) a été déclarée hors de la carte communale (à la limite), et la mairie l'a classée en terrain agricole. Cette parcelle est exploitée gratuitement par un agriculteur. En tant que conseiller municipal, celui a siégé à la commission qui définit la carte communale et je pense qu'il défendu son intérêt. La mairie me dit que ce terrain est perdu pour moi. Ma question est la suivante : est-il possible d'aller au tribunal pour demander des indemnités au fait que on me dépossède de mon bien qui a une valeur non négligeable.rnrnEn vous remerciant